

**Représentants des usagers (RU) en Commissions des usagers (CDU)  
Établissements de santé de Seine St Denis (93)  
Liste des mandats vacants au 26 octobre 2020**

Une Commission des usagers (CDU) est installée dans chaque établissement de santé pour représenter les patients et leur famille et ainsi participer à l'élaboration de la politique menée en ce qui concerne l'accueil, la prise en charge, l'information et les droits des usagers. 4 membres de ces commissions sont des représentants des usagers, ce sont des bénévoles d'associations agréées pour représenter les usagers. En Seine St Denis, 76 mandats de représentants sont vacants. Voici la liste :

<b>93 Département de Seine-St Denis</b>				
Raison sociale	Statut	Ville	Nb. postes vacants titulaires	Nb. postes vacants suppléants
HOPITAL EUROPEEN DE PARIS	Privé	AUBERVILLIERS	0	1
HOPITAL PRIVE DE L'EST PARISIEN	Privé	AULNAY-S/BOIS	0	2
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ROBERT BALLANGER	Public	AULNAY-SOUS-BOIS	0	0
CENTRE MEDICO-CHIRURGICAL FLOREAL	Privé	BAGNOLET	0	0
<b>MAISON SANTE MEDICALE LES FLORALIES</b>	ESPIC	BAGNOLET	1	2
CENTRE DE MEDECINE PHYSIQUE ET DE READAPTATION DE BOBIGNY	ESPIC	BOBIGNY	0	2
HOPITAL AVICENNE	AP-HP	BOBIGNY	0	0
CLINIQUE AMBROISE PARE DE BONDY	Privé	BONDY	0	2
HOPITAL JEAN VERDIER	APHP	BONDY	0	0
<b>CENTRE D'AUTODIALYSE DE L'APAD</b>	Privé	DRANCY	1	2
CLINIQUE DU BOIS D'AMOUR	Privé	DRANCY	0	2
<b>MAISON DE SANTE D'EPINAY SUR SEINE</b>	Privé	EPINAY SUR SEINE	1	2
CLINIQUE DES PLATANES	Privé	EPINAY-S/SEINE	0	2
CENTRE D'AUTODIALYSE D'EPINAY	Privé	EPINAY-SUR-SEINE	1	0
HOPITAL PRIVE DE LA SEINE SAINT DENIS	Privé	LE BLANC-MESNIL	0	1

CLINIQUE DU BOURGET	Privé	LE BOURGET	0	2
CLINIQUE DU PRE SAINT GERVAIS	Privé	LE PRE-SAINT-GERVAIS	1	2
CLINIQUE DES LILAS	Privé	LES LILAS	2	2
MATERNITE DES LILAS	ESPIC	LES LILAS	1	2
CLINIQUE VAUBAN	Privé	LIVRY-GARGAN	0	1
CRF CLINEA LIVRY	Privé	LIVRY-GARGAN	2	2
KORIAN - CLINIQUE DE SULLY	Privé	LIVRY-GARGAN	0	2
GRUPE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL LE RAINCY-MONTFERMEIL	Public	MONTFERMEIL	0	0
CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL ANDRE GREGOIRE DE MONTREUIL	Public	MONTREUIL	1	0
ESPACE PEDIATRIQUE ALICE-BLUM RIBES	ESPIC	MONTREUIL	0	2
HOPITAL DE JOUR JEAN MACE	ESPIC	MONTREUIL	2	2
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE VILLE-EVRARD	Public	NEUILLY-SUR-MARNE	0	1
CENTRE PARIS EST - FONDATION HOSPITALIERE SAINTE MARIE	ESPIC	NOISY-LE-SEC	1	2
KORIAN - CLINIQUE ROGER SALENGRO	Privé	NOISY-LE-SEC	1	1
CLINALLIANCE PIERREFITTE	Privé	PIERREFITTE-SUR-SEINE	1	2
INSTITUT MEDICAL DE ROMAINVILLE	Privé	ROMAINVILLE	1	2
CENTRE CARDIOLOGIQUE DU NORD	Privé	SAINT-DENIS	0	2
CRFPC CLINIQUE DU GRAND STADE	Privé	SAINT-DENIS	1	2
CLINIQUE DU LANDY	Privé	SAINT-OUEN	1	2
HOPITAL RENE MURET	AP-HP	SEVRAN	0	2
CLINIQUE DE L'ESTREE	Privé	STAINS	0	0
CENTRE HEMODIALYSE DIAVERUM	Privé	ST-DENIS	0	0
CENTRE HOSPITALIER DE SAINT-DENIS	Public	ST-DENIS	0	1
HOPITAL PRIVE DU VERT GALANT	Privé	TREMBLAY-EN-FRANCE	0	2
CLINIQUE DE L'ALLIANCE	Privé	VILLEPINTE	0	2
ETABLISSEMENT HOSPITALIER SAINTE MARIE	ESPIC	VILLEPINTE	0	1

Les associations agréées d'usagers proposent la candidature du bénévole à la Délégation départementale de l'ARS ([ARS-DD93-CDU@ars.sante.fr](mailto:ARS-DD93-CDU@ars.sante.fr)) et à l'établissement de santé dans lequel le bénévole souhaite siéger. La délégation de l'ARS pourra ensuite procéder à la désignation si la candidature est valide.

Tout nouveau représentant des usagers devra ensuite suivre la formation dite de base (2 jours) dans les 6 mois suivants la désignation.

Retrouver la procédure complète de désignation sur le [site de l'ARS IDF](#)